

Monsieur le Ministre
de la Fonction publique,
Cabinet
72, Rue de Varenne
75700 Paris

Paris, le 18 septembre 2006

Nos références : 55/2006/MCK/MC

Monsieur le Ministre,

Notre organisation constate que le contentieux salarial reste important et se traduit depuis plusieurs années par une perte du pouvoir d'achat des personnels.

Vivement préoccupée par cette situation et prenant en compte, tant les déclarations gouvernementales sur le pouvoir d'achat que l'annonce de la Conférence sur les Revenus, l'UFFA-CFDT demande que s'engage rapidement une discussion sur :

- le pouvoir d'achat, qu'il s'agisse d'une mesure immédiate de rattrapage du pouvoir d'achat par une revalorisation de la valeur du point ou de mesures de maintien et de progression, pour l'année 2007 ;
- l'évolution de la grille indiciaire dans l'objectif d'une réforme complète en prolongement de l'accord du 25 janvier dernier qui l'a entamée.

Alors que nous commençons avec vous la concertation sur le dialogue social, nous ne saurions comprendre que les questions liées à la rémunération des agents du secteur public soient passées sous silence. Et, nous ne doutons pas d'être rejoints sur cette position par bien d'autres organisations syndicales de la Fonction publique.

Nous restons dans l'attente de votre réponse, et vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma respectueuse considération.

La Secrétaire générale



Marie-Claude KERVELLA

Confédération Française Démocratique du Travail